

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

22 Mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 16 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M. GIRIAT, M. GALLET, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, Y. DUMAS, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, J-O. RABOT, C. BIOLAY, M. GRENIER,

Absents : V. KRYCK, H. GRANGE, A. NEUSSER, D. GANNE, G. MASRARI, M. CHALENDAR,

Absents excusés : J-M. PALINIEWICZ, M. LAPTEVA, C. TOWNSEND, Michèle GALLET, P. GUINOT, M-C. ROCH, W. DELAVENNE,

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M. GIRIAT, M-C. ROCH à O. GUICHARD, W. DELAVENNE à J-F. OBEZ, P. GUINOT à J. DIZERENS, M. LAPTEVA à S. MANFRINI, C. TOWNSEND à C. BIOLAY, Michèle GALLET à M. GALLET

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. RABOT adjointe administrative.

2. Finances – Demande de subvention au titre de la Contractualisation 2024-2026 (Département de l'Ain) – Charbonnière tranche 2

Une première phase d'aménagement dite Charbonnière tranche 1 est achevée depuis fin avril 2023 et portait sur les travaux suivants :

- Aménagement du carrefour RD 1005/ rue de Bėjoud avec la création d'une voie centrale de tourne à gauche y compris remise en conformité du carrefour à feu tricolore ;
- Aménagement de la rue de Bėjoud avec notamment une voie mixte piéton cycle pour liaison avec le Véloroute GEX/FERNEY ;
- Aménagement du parvis et du parking existant de la Mairie.

La deuxième phase des travaux, appelée **Charbonnières tranche 2**, porte les aménagements suivants :

- Aménagement et recalibrage de la rue des Bougeries afin de permettre l'accès au collège / gymnase et à la promotion immobilière à venir ;
- Aménagement du carrefour RD 1005 / rue des Bougeries par la création d'un carrefour à feux tricolores ;
- Création d'une piste cyclable afin de relier par la rue des Bougeries, la promenade des Tattes et la GEX-FERNEY ;
- Aménagement d'une place publique de 1000 m² ;
- Aménagement d'un arrêt de bus sur la RD 1005.

Une attention particulière sera être portée à l'intégration paysagère des aménagements liés au projet du collège et de la promotion immobilière, mais également aux éléments remarquables du paysage environnant.

Vu le cout de l'opération

L'estimatif sommaire de l'opération est de 1 075 000 euros HT hors achat du foncier (220 K€) pour la réalisation de la place publique et travaux d'aménagement (300 K€) de cette dernière.

Le plan de financement à la date de la présente délibération est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant H.T en €	Intitulé	Montant H.T. en €
Travaux	1 075 000 €		
		Département 01 (15%)	150 000 €
		Autofinancement	925 000 €
Total	1 075 000 €	Total	1 075 000 €

Ce projet se réalisera sur deux exercices 2023 et 2024. Il est proposé au Conseil municipal de demander l'attribution d'une subvention auprès du Département de l'Ain, au titre de la Contractualisation 2024 – 2026, dans la rubrique « Investissements structurants > ou = à 400 000 € ».

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la Contractualisation 2024 – 2026 au Département de l'Ain selon de plan de financement ci-dessus indiqué ;
- **DIT** que la recette est inscrite au BP 2023.

Fait à Ornex, le 26 mai 2023

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 26 mai 2023
Affiché le : 26 mai 2023

